



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 17 mai 2021

CONCERTATION EN VUE DE LA PRÉPARATION DU PROJET DE LOI « MAYOTTE » – FORUM INSTITUTIONNEL SUR LE RENFORCEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL À BANDRÉLÉ

Plus de 60 personnes se sont réunies cet après-midi à la médiathèque de Bandrélé à l'occasion du forum institutionnel sur le renforcement du Conseil départemental organisé dans le cadre de la concertation en vue de la préparation du projet de loi relatif à Mayotte.

Élus, responsables économiques, représentants du monde associatif et du conseil cadial ont échangé durant près de 3 heures avec le Préfet de Mayotte pour proposer leurs pistes d'évolution et souhaits de réformes concernant les compétences et l'organisation du Conseil départemental.

En dépit du caractère technique de la thématique, les participants ont formulé de nombreuses propositions portant notamment sur le renforcement des compétences du Département en matière sociale, dans les domaines des transports et du foncier, ainsi que sur l'adaptation des moyens financiers du Conseil départemental.

Le prochain forum institutionnel se tiendra mardi 18 mai à 16 h à Dzaoudzi-Labattoir. Il portera sur le thème de la jeunesse et de l'insertion.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976